

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°062/2023**

Envoyé en préfecture le 07/04/2023  
Reçu en préfecture le 07/04/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20230405-D\_2023\_062-DE

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 80  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 10

Date de convocation :

30/03/2023

Date d'affichage :

07/04/2023

|           |    |        |    |          |   |               |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|
| Votants : | 95 | Pour : | 95 | Contre : | 0 | Abstentions : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michael ; RIQUOIS Jean-Pierre.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BENOIT Jérôme à PROST Philippe ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean-Charles ; FAVIER Jean-Louis à PIETRIGA Guy ; GROS-FUAND Florence à CHAMOUTON Patrick ; GUERIN Jean Luc à LONG Grégoire ; PANISSET Marilynne à DUTHION Jean-Paul ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REYDELLET DELORME Emmanuelle à ROZEK Evelyne ; VIAL Jacques à PARIS Robert.

**Excusés :** BELLAT Stéphane ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michael) ; BRIDE Frédéric ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; DUFOUR Christiane ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; VENNERI PARE Sandra.

**Absents :** AYMONIER Gaëtan ; ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice.

**Secrétaire de séance :** BELPERRON Pierre-Rémy.

**Objet : CHAUFFERIE BOIS - Tarifs vente énergie au 01/05/2023**

Rapporteur : BUCHOT Jean-Yves

**Le RAPPORTEUR,**

### **EXPOSE**

Terre d'Émeraude Communauté exerce sa compétence en matière de transition énergétique (création et gestion de réseaux et infrastructures de chaleur).

La chaufferie bois d'ARINTHOD faisant partie de son patrimoine, le marché public d'exploitation de ses installations et du réseau chaleur bois a été confié à un prestataire.

La délibération n°2022-119 du 08 septembre 2022 fixe les tarifs de vente de cette énergie.

Au regard de l'avenant n°1 du marché public, établi à la suite de l'augmentation de 10% du tarif du prestataire, il apparaît nécessaire d'adapter les tarifs de vente d'énergie comme suit :

- Part fixe inchangée liée à la puissance souscrite R2 : 46,87 € HT par KW souscrit et par an.
- Part variable liée à la consommation R1 : 73,74 € HT par MWH consommé au lieu de 67,04 €, soit une augmentation de 10 %.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 28 mars 2023 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

**DE FIXER le tarif de vente d'énergie issue de la chaufferie bois à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2023 comme suit :**

- **Part fixe liée à la puissance souscrite R2 : 46,87 € HT par KW souscrit et par an**
- **Part variable liée à la consommation R1 : 73,74 € HT par MWH consommé.**

**DE PRENDRE ACTE** que l'énergie bois sera facturée aux abonnés avec le taux de TVA en vigueur à la date d'émission des factures.

**DE PRENDRE ACTE** que les modalités de facturation sont définies dans le règlement de service établi entre Terre d'Émeraude Communauté et l'abonné au réseau d'énergie.

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tout document nécessaire à la mise en oeuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

